Marie Jose GONZALEZ ALVAREZ

Asl Intzuretan

2 Rue Erotacillo

64700 HENDAYE

COURRIER RECULE
2.6 SEP. 2617

MAIRIE R'HATE

MAIRIE d'Hendaye Att. M Peyrelongue Place de la République 64700 Hendaye

Hendaye le 26 Septembre 2017

Monsieur Peyrelongue,

Nous nous sommes vus en mairie le 21 février 2017 concernant l'entreprise F.Bertière qui stocke et broie des déchets du bâtiment ( béton,goudrons,carrelage, gaine plastique electriques...) juste devant mon lotissement, rue Erotacillo, 64700 Hendaye.

Je vous ai communiqué mon inquiétude concernant ce va et vient de camions et le broyage de déchets du BTP qui occasionne des nuisances tant au niveau de l'air, du bruit, de la santé, que de l'environnement, La Bidassoa étant toute proche. J'ai même souligné le fait que j'étais en faveur du développement de notre économie locale, mais pas à n'importe quel prix, et pas dans n'importe quelle condition.

Ce type d'activité étant soumis à autorisation, je vous ai demandé si la dite société en avait une.

Votre réponse a été claire et précise: "Je ne suis pas au courant, je vais m'informer".

Sept mois se sont écoulés sans réponse de votre part, et les va et vient des camions ainsi que le broyage continuent.

Par la présente je souhaiterais une réponse: l'Entreprise F.Bertière a-t-elle effectuée une demande d'autorisation?! Si oui, de quel type?! La mairie a-t-elle donnée une autorisation?! Si oui de quel type?!

Souhaitant cette fois être entendue, et avoir des réponses précises à mes questions, je vous prie d'accepter Monsieur le secrétaire Général, mes sincères salutations.



Marie Jose GONZALEZ ALVAREZ

Lotissement Asl Intzuretan

2 Rue Erotacillo 64700 HENDAYE COURRIER RECULE

2.6 SEP. 2567

MVIBIE BALENDUAE

MAIRIE d'Hendaye

Att. M Peyrelongue

Place de la République
64700 Hendaye

COPIE à l'att. De M. LE MAIRE

Hendaye le 26 Septembre 2017

Monsieur Peyrelongue,

Nous nous sommes vus en mairie le 21 février 2017 concernant l'entreprise F.Bertière qui stocke et broie des déchets du bâtiment ( béton, goudrons, carrelage, gaines plastiques électriques...) juste devant mon lotissement, rue Erotacillo, 64700 Hendaye.

Je vous ai communiqué mon inquiétude concernant ce va et vient de camions et le broyage de déchets du BTP qui occasionnent des nuisances tant au niveau de l'air, du bruit, de la santé, que de l'environnement, La Bidassoa étant toute proche. J'ai même souligné le fait que j'étais en faveur du développement de notre économie locale, mais pas à n'importe quel prix, et pas dans n'importe quelle condition.

Ce type d'activité étant soumis à autorisation, je vous ai demandé si la dite société en avait une.

Votre réponse a été claire et précise: "Je ne suis pas au courant, je vais m'informer".

Sept mois se sont écoulés sans réponse de votre part, et les va et vient des camions ainsi que le broyage continuent.

Par la présente je souhaiterais une réponse: l'Entreprise F.Bertière a-t-elle effectuée une demande d'autorisation?! Si oui, de quel type?! La mairie a-t-elle donnée une autorisation?! Si oui de quel type?!

Souhaitant cette fois être entendue, et avoir des réponses précises à mes questions, je vous prie d'accepter Monsieur le secrétaire Général, mes sincères salutations.

